

Avis d'appel d'offres (AAO)

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

AAO No : 10/RN/CPMP /2024

1. La Région de Nouakchott envisage, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement - Phase 3 « PCAEA3 », cofinancée par la Région de Nouakchott (RN), le service de l'eau de la ville de Lausanne et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), la réalisation de l'extension du réseau d'adduction d'eau potable à Toujounine, quartier de Sebikha (zone de recasement à Toujounine).
2. La Région de Nouakchott invite, par le présent Avis d'appel d'offres, les candidats éligibles et répondants aux qualifications requises pour les travaux demandés en un seul lot, conformément au cahier des clauses techniques, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les Travaux de réalisation de 22 000 ml de réseau d'eau potable à Toujounine (zone de recasement de Toujounine. Le Lot 2 comprend la fourniture et la réalisation des travaux de terrassement et pose de 22 000 ml de conduites DE 75 à DE 200 et de pièces spéciales.
3. Les 22 000 ml comprennent une réserve due à la présence et l'expansion potentielle des gazrah, ainsi le métré est susceptible de varier dû à ce facteur. Le terme linéaire définitif se basera donc sur les relevés topographiques (hors gazhra) et avec prise en compte des obstacles rencontrés sur le terrain.
4. Les travaux seront exécutés en un lot dans un délai ne dépassant pas les 04 mois.
5. La Région de Nouakchott sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de l'extension du réseau d'adduction d'eau potable à Toujounine quartier de Sebikha (zone de recasement à Toujounine).
6. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres National.
7. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Sid'Elemine Cheikh Ahmed l'intérimaire du Chef de Projet du PCAEA3 à la Région de Nouakchott et prendre connaissances des documents d'appel d'offres, du lundi au jeudi de 9 heures 00 à 16 heures 00 TU, à l'adresse ci-après : Avenue Bacar ould Soueid'Ahmed. Porte 207, Téléphone : 36 38 39 37
9. Les exigences en matière de qualification sont :

- 
- i. Être en mesure d'assurer la fourniture, les travaux de terrassement et la pose de 22 000 ml des conduites et pièces spéciales
 - ii. Fournir le certificat de qualification et de classification conformément aux dispositions du décret 2022-172 du 21 novembre 2022 et la circulaire du 20 février 2024 de l'ARMP appliquée à partir du 2 avril 2024.
 - iii. Capacité Financière
 - Disposer d'une attestation de financement, délivrée par une banque primaire agréée et établie en Mauritanie, et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché, d'un montant de deux millions cinq cent mille MRU (2.500.000 MRU).
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des travaux dûment attesté par un Maître d'Ouvrage public ou para public ou organisme international, au cours des 5 dernières années, de vingt millions (20. 000.000 MRU).
 - iv. Capacité Technique
 - Avoir réalisé avec succès au cours des 05 dernières années, en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant, au moins 2 projets de travaux de construction ou de réhabilitation d'ouvrages similaires en nature et en volume dûment attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic ou organisme international (sur les attestations des travaux doivent figurer le montant et la superficie)
 - Proposer le personnel clé nécessaire à l'exécution des travaux conformément à la section III
 - Fournir le matériel minimum, nécessaire à l'exécution des travaux conformément à la section III

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Région de Nouakchott, Rue Baccar Ould Soueid'Ahmed, Porte 207, B.P : 5203
Nouakchott Fax : 00 222 45 25 56 09 contre le paiement non remboursable d'un
montant de 10.000 MRU par versement du montant contre une quittance au nom de
la Région de Nouakchott

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

11. Le paiement non remboursable d'une valeur de dix mille MRU (10.000 MRU), est versé à la trésorerie de la Région de Nouakchott. 50% dudit montant soit 5 000 MRU est versé dans le compte « autres services » à la trésorerie de la Région de Nouakchott et le reste au profit de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) conformément à la réglementation en vigueur .

Les offres (version papier et numérique) devront être rédigées en langue française et devront être déposées au plus tard le 27/11/2024 à 11 H 00 TU à l'adresse indiquée ci-après :

Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott du
CPMP/RN Avenue Bacar ould Soueid'Ahmed. Port 207 Téléphone : 37 13 71 17
Région de Nouakchott, Nouakchott- Mauritanie Tel 37 13 71 17

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

12. Les offres seront exprimées en hors taxes seront ouvertes, le 27/11/2024 à 11 heures :40 minutes TU, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse :

Région de Nouakchott, Rue Baccar Ould Soueid'Ahmed, Porte 207, B.P : 5203
Nouakchott Fax : 00 222 45 25 56 09.

Salle de réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott du CPMP/RN (deuxième étage /siège de la Région de Nouakchott).

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent dix mille MRU (110.000 MRU) et d'une validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott le 29/10/2024

La Présidente de la Région de Nouakchott
Mme. Fatimetou Abdel Malick

